



LE MOUVEMENT POPULAIRE S'INTERROGE

Plusieurs Congrès d'organisations populaires se sont tenus ces dernières semaines. (Nous soulignons brièvement au verso quelques aspects essentiels des Congrès de la FCPE et de la FASTI et du Festival pour l'emploi de la JOC-JOCF, tenus le week-end dernier). (1)

Ces moments particuliers de réflexion collective donnent l'occasion de s'arrêter un peu sur le rôle décisif que jouent les forces organisées du mouvement populaire dans notre pays. Leviers importants de l'action des travailleurs et travailleuses de notre pays dans des domaines particuliers, école, antiracisme, libertés, jeunesse, santé, logement, ces organisations reflètent à la fois la richesse et la diversité du mouvement populaire, mais aussi ses divisions et ses malentendus. Force et faiblesse à la fois. Lieux privilégiés entre hommes et femmes de classes et couches sociales différentes, d'horizons politiques et idéologiques divers, elles constituent des écoles irremplaçables pour l'action et la réflexion collectives, pour l'engagement militant.

Or, toutes ces organisations et associations expriment peu ou prou, des préoccupations, voire des inquiétudes assez similaires qu'il convient de prendre en considération avec le plus grand sérieux. Premier souci : celui de la stagnation, voire du tassement des effectifs observés ces dernières années, celui d'une certaine « fatigue » militante également. Le 10 mai 1981 n'a pas été l'occasion d'une flambée d'engagements nouveaux. Des réformes positives ont été engagées, il est vrai ; les possibilités de « concertation », de « discussions » se sont multipliées, il est vrai aussi, épuisant quelque peu le potentiel militant parfois. Cependant place n'a toujours pas été reconnue aux associations dans les médias notamment pour l'expression des aspirations et des actions qui sont leurs. Plus encore, toutes, même les plus disposées à admettre que « Paris ne s'est pas fait en un jour », ont exprimé et expriment de plus en plus leur déception, leur amertume, voire leur colère face aux lenteurs, aux incohérences, aux ambiguïtés, aux promesses non tenues, aux retours en arrière qui constituent l'aspect de plus en plus dominant de la politique gouvernementale, renforcé encore par la politique d'austérité engagée depuis un an. Sans nul doute se situe là une des causes essentielles des difficultés du mouvement populaire organisé, partagé entre ses revendications, ses espoirs, ses attentes, ses déceptions et ses colères, et la crainte de « faire le jeu de la droite » s'il les exprime trop fort. « Impatience » est le mot qui revient dans tous les Congrès. Et si l'impatience se concrétisait en actions coordonnées, la confiance et la mobilisation ne suivraient-elles pas ?

Autre souci : celui d'une certaine rupture, d'un certain décalage d'avec la jeunesse. Saurons-nous vivifier le mouvement populaire de ses besoins, de ses attentes, de ses enthousiasmes, lui donner la parole et les moyens d'agir ? L'enjeu est capital. Il exige que le mouvement populaire organisé mette en œuvre ses meilleures traditions : refus de la politique politicienne et indépendance, combativité et générosité.

Camille GRANOT

(1) Notre mensuel *Travailleurs* a publié, ces derniers mois, des « voyages » dans différentes organisations populaires (FCPE, MRAP, CSF, FNDIRP, MRJC, etc.) en leur donnant la parole.

ISOLER LE RÉGIME RACISTE D'AFRIQUE DU SUD

L'explosion d'un camion piégé devant le quartier général des forces aériennes de l'Afrique du Sud à Pretoria a été revendiquée par l'ANC (Congrès national africain). L'escalade de la lutte contre l'apartheid s'explique par le verrouillage total de la politique raciste et expansionniste du régime de P. Botha. Celui-ci, qui, un temps, a représenté aux yeux des pays impérialistes l'espoir d'une réforme de l'apartheid, devient depuis quelques années le pire symbole de la répression et de l'expansion. A la politique des homelands qui consiste à mettre un peuple sous les verrous, à l'occupation de la Namibie s'ajoutent les raids meurtriers de l'armée sud-africaine contre les pays voisins. Qui a oublié le raid de Mantola (Mozambique) en janvier 81, celui de Maseru (Lesotho) de décembre dernier ? Ce lundi, l'aviation sud-africaine a perpétré un nouveau crime en semant la mort dans la capitale du Mozambique souverain (Maputo). Cet acte a été massivement condamné par l'opinion internationale. Quant au gouvernement français, il s'est, sur ce sujet, illustré une nouvelle fois par son double langage : dimanche soir, Claude Cheysson envoyait un télégramme de sympathie à son homologue sud-africain, lundi, le même « renouvelait sa condamnation de l'apartheid » et de « l'agression contre un Etat indépendant ».

Nouvelle-Calédonie.

L'AUTODÉTERMINATION, MAIS QUAND ?

Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a pris l'engagement d'accorder le droit à l'autodétermination aux habitants de ce pays : « La France n'exclut aucune hypothèse, y compris l'indépendance ». En attendant, G. Lemoine a souligné que le rôle de la France « est loin d'être terminé » et il a proposé une table ronde cet automne à Paris « avec tous les Calédoniens de bonne volonté ». A la suite de ces propositions, Eloi Machoro, porte-parole du Front indépendantiste, a déclaré : « Le Front indépendantiste prend acte du discours de Georges Lemoine. Il n'a été fait que pour apaiser la population dans son ensemble. Il nie catégoriquement le fait colonial, pourtant source indiscutable de la situation actuelle. Le discours cultive l'ambiguïté et n'offre aucune garantie sur le futur en méconnaissant le droit inaliénable du peuple kanak à recouvrer sa souveraineté. »

9^e CONGRES DE LA F.A.S.T.I.
(Fédération des associations de
solidarité avec les travailleurs immigrés)

Régularisation de tous les sans papiers; carte unique de 10 ans, non informatisée, renouvelable automatiquement, pour tous les immigrés; droit de vote et d'éligibilité aux municipales; lutte contre le racisme: tels sont les quatre axes de mobilisation qu'ont retenus les 116 délégués (immigrés pour plus de la moitié) au 9^e Congrès de la FASTI tenu près de Melun ces 21, 22 et 23 mai.

«*Tout faire pour recréer une mobilisation de solidarité avec les immigrés*», c'est donc à cela que vont s'attacher les quelques 150 associations réparties dans toute la France, fédérées à la FASTI. Le Congrès a, en effet, estimé la période «*très difficile pour les immigrés*» du fait de «*la montée du racisme et de la forte mobilisation de l'extrême-droite*» face auxquelles «*la gauche et tous les travailleurs sont démobilisés*».

Le problème de la carte de 10 ans, par exemple, ne justifie-t-il pas ce «*bilan pas très positif de ces deux dernières années*»? Cette revendication faisait l'unanimité de la gauche (partis, syndicats, etc.) et pourtant, depuis 1981, «*on a espéré vainement*»...

Mobilisation, maître mot donc de ce Congrès, «*un des plus forts*» selon Michel Lefranc, président de la FASTI: un Congrès qui, au-delà des quatre axes dégagés, a débattu des problèmes des femmes, des jeunes immigrés (dont l'importance s'accroît avec la stabilisation de la population immigrée), du logement ou de la formation...

Abonnement à PCML Flash
un an : 80,00 F

Abonnement groupé
PCML Flash et Travailliers mensuel
un an : 150,00 F - 6 mois : 80,00 F

37^e CONGRES DE LA F.C.P.E.

Les parents d'élèves organisés dans la FCPE, réunis en Congrès, ce dernier week-end, ont réaffirmé les revendications essentielles qui sont leurs: revendications quantitatives en postes, en budgets..., mais aussi qualitatives: création du statut de «*délégué-parent*» (similaire au délégué du personnel), mise en place du «*service public unifié et laïque de l'Education nationale*», amélioration globale du système éducatif. S'y sont manifestées les inquiétudes et impatiences légitimes de bien des parents: inquiétudes devant la prochaine rentrée scolaire en raison de la politique d'austérité, impatiences face aux lenteurs, aux ambiguïtés et doubles langages quant à l'avenir du système éducatif. «*La jeunesse n'a plus le temps d'attendre*» a dit le secrétaire général dans son rapport. Mais suffira-t-il de souligner l'importance des enjeux et de tirer les sonnettes d'alarme?

Festival pour l'emploi de la J.O.C.,

LES RÉSULTATS
D'UN TRAVAIL
DE LONGUE HALEINE

Trente mille participants: les organisateurs du «*Festival des jeunes pour l'emploi*», les 21 et 22 mai à la Courneuve, ne cachaient pas leur satisfaction. Ils n'en attendaient pas tant... Il s'agit là sans aucun doute du résultat d'un travail de longue haleine: des dizaines de cars venus de tout le pays, 350 comités de chômeurs et 150 collectifs de jeunes en emploi précaire créés par la JOC et la JOCF. La présence du premier ministre Pierre Mauroy à l'ouverture du Festival, la venue de Jack Ralite (secrétaire d'Etat à l'Emploi), de responsables syndicaux comme Henri Krasucki et Edmond Maire, soulignent en elles-mêmes l'importance de ce travail.

Il est vrai aussi que le gouvernement de gauche, le mouvement syndical, le mouvement populaire, ne peuvent se dérober à cette interpellation de la jeunesse dont Alain Mahé et Sylvie Duclaux (présidents de la JOC et de la JOCF) se sont fait les interprètes dans leur allocution d'ouverture: «*France qu'as-tu fait de ta jeunesse? Quel avenir lui réserves-tu?*» Un sondage JOC-Témoignage chrétien, réalisé en prélude à ce Festival, montre bien «*le risque de cassure entre la jeunesse et les éléments dynamiques de la société*» (syndicats, partis), le fatalisme et le pessimisme de nombreux jeunes. La table ronde annoncée par Pierre Mauroy, face à un tel problème, ne devra pas être sans lendemain... Reste pour les dirigeants de la JOC, parmi ces milliers de jeunes, gars et filles, français et immigrés, cette légitime satisfaction: «*Par les comités de chômeurs, nous avons pris la parole, nous avons retrouvé notre dignité, nous avons pris goût à la vie; Français et immigrés, nous nous sommes découverts, ensemble nous avons fait tomber les barrières du racisme.*»

En bref... En bref...

● Mary Reid, Michael Plunkett, Stephen King viennent d'être libérés, après avoir été détenus 9 mois sous l'accusation de «*terrorisme*». Dès septembre, nous écrivions «*il est fort douteux qu'ils aient commis un acte terroriste en France, la position des républicains irlandais étant de ne commettre aucun attentat sur le sol français...*» (PCML-Flash - 10 sept. 1982). Ces derniers mois, un mouvement de protestation a grandi pour leur faire justice et pour leur libération. Chose faite. Charles Hernu ira-t-il jusqu'au bout pour découvrir et sanctionner les responsables de cet internement arbitraire?

● Le 18 mai dernier, le tribunal correctionnel de Marseille s'est déclaré incompétent pour juger le CRS Taillefer qui a tué, en octobre 80, le jeune Houari Ben Mohamed d'une rafale de pistolet-mitrailleur à bout portant (cf. PCML-Flash n°39 - 19 mai 1983). L'affaire a été renvoyée aux Assises, «*le caractère délibéré des coups de feu*» ayant été reconnu. Première victoire pour faire éclater la vérité et pour combattre l'impunité dont bénéficie la hiérarchie policière; première victoire à laquelle a contribué la mobilisation populaire autour de la famille de Houari et des antiracistes marseillais.

● Naissance d'un mensuel guadeloupéen: en collaboration avec les organisations patriotiques œuvrant dans l'émigration, dont l'AGEG et l'UTEG, l'Association guadeloupéenne d'information et de recherche (AGIR) vient de créer un mensuel: *Kenbé Réd!*. Son but: informer sur la réalité des conditions faites aux Guadeloupéens sur le sol français et relier ceux-ci aux luttes engagées sur le sol national guadeloupéen. Le siège de ce journal est: AGIR - 14, rue de Nan-teuil 75015 Paris.

PRENDRE L'ARGENT LA OÙ IL EST

Au moment où la grande masse des travailleurs reçoit notification de l'acompte à payer sur la contribution de 1% du revenu imposable et, pour bon nombre d'entre eux, de l'emprunt obligatoire de 10%, le ministère des Finances vient de publier des statistiques établies à partir de l'impôt sur les grandes fortunes.

On apprend ainsi que les patrimoines non exonérés («*outil de travail*», c'est-à-dire entreprises, œuvres d'art, ...) sont très concentrés. Sur les 104 000 contribuables (0,5% seulement des foyers français) déclarant plus de 3 millions nouveaux de fortune,

10% d'entre eux ont plus de 10 millions et acquittent 64% de l'impôt total, 0,4% (soit 440) ont plus de 50 millions (9% de la fortune) et payent 21,5%, et 5 personnes ont chacune plus de 1 milliard de francs.

Les statistiques révèlent aussi que plus les fortunes sont importantes, plus elles sont constituées d'actions et d'obligations dotées par ailleurs d'avantages fiscaux qui rapportent une quinzaine de milliards de francs chaque année, alors que l'IGF ne rapporte, au total, que 5 milliards, les taux d'imposition étant compris entre 0,5 et 1,5%.